

Le 12 mai 2020

Amendement proposé du statut 4 des statuts et règlements de la FCFDU

Il est proposé : Que l'énoncé « **La FCFDU est membre de la GWI.** » soit supprimé du statut 4 des statuts et règlements de la FCFDU, et qu'il soit remplacé par « **La FCFDU appuie la défense internationale des droits à l'éducation et au bien-être des femmes et des filles.** ».

Présenté par : Susan Brown, présidente, FCFDU-Guelph

Appuyé par : Clubs de la FCFDU d'Ajax-Pickering, Aurora-Newmarket, Barrie et district, Brantford, Calgary Nord, Cambridge, Cape Breton-Sydney, Cornwall et district, Dartmouth, Etobicoke, Kincardine, Kingston, Leaside-East York, Muskoka, Northumberland, Owen Sound et district, Portage La Prairie, Saanich Peninsula, Saint John, Saskatoon, Southport, St. Thomas, North Toronto, UWC Toronto, Welland et district, UWC Winnipeg.

Justification

Introduction et renseignements généraux :

Nous proposons cet amendement, qui est appuyé par plusieurs clubs engagés de la FCFDU. Des propositions similaires de supprimer le statut 4 de la constitution ont été présentées par FCFDU-St. Thomas en 2016 et 2017. Depuis, des motions proposant une adhésion volontaire à GWI sans nécessiter la suppression du statut 4 ont été présentées par FCFDU-Winnipeg en 2018 et 2019.¹ Ces quatre propositions ont été fortement appuyées par la majorité, mais n'ont pas les deux tiers des votes requis pour amender la constitution.

L'amendement proposé a pour but de mettre fin à l'exigence constitutionnelle de la FCFDU d'adhérer à GWI. Et, ce qui est encore plus important, il consolide notre engagement à défendre les droits des femmes et des filles à l'échelle internationale. À notre connaissance, cet amendement n'empêche pas des clubs individuels de solliciter l'adhésion à GWI.² Nous croyons que la portée et la souplesse de cet amendement permet de résoudre le conflit interne dans la FCFDU concernant l'adhésion à GWI.

La FCFDU appuie catégoriquement la défense des droits humains et l'accès à l'éducation pour les femmes et les filles dans le monde entier. Depuis 100 ans, la FCFDU est membre de l'IFUW (renommé GWI en 2015) et a été un partenaire solide dans plusieurs projets importants au cours de cette période. Il y a toutefois eu beaucoup de conflits au sujet de la formule des droits à payer entre les associations/fédérations nationales et l'IFUW de 1932 à 2004,³ et les preuves d'une mauvaise gestion financière ne peuvent plus être ignorées depuis au moins 2008.

Nous ne sommes pas les seules à nous inquiéter de la situation financière de GWI. Plusieurs organismes regroupant des femmes diplômées des universités d'autres pays⁴ ont cessé d'adhérer à GWI à la suite de l'augmentation des droits à payer et de l'évolution des priorités financières. La FCFDU est présentement la plus grosse association/fédération nationale et elle contribue environ la moitié des revenus annuels de GWI⁵ avec ses droits d'adhésion, soit 223 000 \$ en 2019-2020.⁶

Mauvaise gestion financière de GWI :

Selon le livret sur les affaires présenté lors de l'AGA de la FCFDU de 2019⁷, notre organisme a dépensé près de 2 millions de dollars pour payer les droits et d'autres mesures d'appui de GWI entre 2012 et

Le 12 mai 2020

2020. En consultant les pages financières du rapport annuel de GWI⁸, il est facile de voir que la plus grande partie de nos contributions ont défrayé les coûts administratifs de GWI : salaires, frais de bureau, réunions et déplacements. Très peu de ces fonds ont servi à financer des programmes internationaux pour les femmes et les filles.

Les rapports annuels de GWI sont publiés en ligne et nous pouvons facilement identifier les faits suivants :

- De 2008 à 2012, seulement 4,8 % des revenus ont été dépensés en moyenne pour les programmes.
- De 2013 à 2018, le pourcentage des revenus dépensés pour les programmes a connu une hausse et est passé à 26 %.
- Pendant 8 des derniers 11 ans, les dépenses de GWI ont considérablement dépassé les revenus annuels.
- Dans ces 8 ans de déficit, la moyenne annuelle de ces dépenses excessives totalisait 154 000 CHF⁹ (~220 000 \$ CA).
- Les déficits étaient couverts par de l'argent tiré des réserves, des dons et des legs.
- Une dépendance prolongée des dons ainsi que des fonds affectés et non affectés a réduit tous les actifs.

Ces faits, qui sont résumés dans notre addenda, nous font conclure que GWI continuera probablement à connaître une instabilité financière en raison de ses revenus limités. Pour augmenter ces revenus, GWI serait obligé d'augmenter de façon importante sa membreship en attirant de nouvelles associations/fédérations nationales comprenant un grand nombre de membres (ce qui ne se produira probablement pas) ou de hausser les droits d'adhésion des membres actuels, ce qui ne serait pas bien accueilli.

Bien qu'il soit facile de trouver de la documentation sur les dépenses excessives de GWI, cet organisme refuse continuellement de fournir des explications, même après plusieurs demandes à cet effet de la FCFDU qui aimerait obtenir des précisions sur les dépenses de GWI. GWI affirme que son système comptable est différent, que la loi suisse n'exige pas la réalisation d'un audit complet – que GWI décrit comme « une perte d'argent ». La FCFDU demande de la responsabilité financière, de la transparence et du respect en tant que membre de GWI, mais elle ne perçoit que de l'obscurcissement.

Récemment, lors de l'assemblée générale triennale en 2019, la trésorière et la présidente sortante de GWI (Geeta Desai) ont présenté des rapports surprenants d'irrégularités financières. M^{me} Desai a signalé que :

« le conseil précédent a enfreint la constitution de GWI, négligé ses tâches de contrôle fiduciaire, continué à dépenser les fonds, ignoré un plafond des dépenses établi par le comité du financement et clos chacun des trois exercices avec un déficit de six chiffres... à la fin, le conseil précédent avait dépensé 2 millions de CHF, avait perdu entre 5 000 et 6 000 membres et était devenu insolvable. Compte tenu de ces faits, le présent conseil a décidé de faire une réclamation auprès de la police d'assurance des administrateurs et des dirigeants qui couvrait le conseil de 2013-2016. »¹⁰

La présidente de la FCFDU (Grace Hollett) a déclaré que « une grosse partie des fonds pour 2013-2016 n'avaient pas été comptabilisés » et que cette déclaration a surpris les associations/fédérations nationales présentes.¹¹ Aucune explication ne semble avoir été donnée pour justifier pourquoi le conseil

Le 12 mai 2020

président de GWI a pris trois ans pour partager cette information avec les associations/fédérations nationales.

Notre propre étude des rapports financiers publiés par GWI (voir l'addenda) confirme que plus de 750 000 CHF (~ 1,1 million \$ CA) d'actifs, revenus provenant de placements et dons ont été utilisés pour couvrir les déficits depuis 2008. Nous ne pouvons pas confirmer si les 750 000 CHF de déficits que nous avons identifiés font partie des 2 millions de CHF qui ont été mentionnés dans les dépenses de 2013-2016, ou s'il y a un deuxième montant qui n'a pas été comptabilisé. Quoiqu'il en soit, le fait que le conseil de GWI de 2016-2019 ait fait une réclamation contre le conseil précédent afin de recouvrer des fonds apparemment détournés indique clairement que les actions prises par le conseil précédent sont considérées comme négligentes, voire délinquantes.

En 2013 puis en 2016, les associations/fédérations nationales ont critiqué l'habitude de GWI d'afficher un gros déficit. Le cabinet comptable de GWI (KPMG) a averti GWI que l'insolvabilité de l'organisme serait une conclusion inévitable s'il continuait de financer un déficit sans trouver d'autres sources de revenus. Même si un legs en 2011-2012 (118 000 CHF) et des dons en 2015 (196 000 CHF) ont aidé à améliorer les états financiers et le financement des programmes de GWI au cours des exercices suivants, cet argent a servi à réduire les gros déficits.

Le montant attribué pour appuyer les programmes était plus élevé en 2016 que dans les années précédentes, mais ceci ne reflète pas une meilleure gestion financière puisque le déficit de 2016 était le plus gros en 10 ans (320 000 CHF). Le ratio programmes/revenus accru a coïncidé avec un changement dans le système de comptabilisation dans le cadre duquel les dépenses pour les conférences ont été incluses dans les dépenses des programmes (voir l'addenda). Donc, en réalité, il n'y a pas eu une hausse significative du ratio programmes/revenus au cours des années examinées et, par conséquent, aucun progrès important visant le but de l'organisme, qui est d'améliorer la vie des femmes et des filles, n'a été accompli. Le rapport annuel le plus récent de GWI (2018) montre quelques tentatives de réduire les dépenses en coupant de façon importante les coûts administratifs et de déplacement. Les revenus sont toutefois moins élevés en raison d'une réduction du nombre de membres, et il ne leur reste plus de fonds non affectés. GWI a seulement réussi à accroître ses liquidités, passant du montant peu élevé de 70 000 CHF à 323 056 CHF en 2018, une situation très différente des 988 000 CHF d'actifs que GWI avait en 2012.

Nous doutons que cette petite amélioration soit durable, compte tenu des modèles de financement actuels, de la perte de l'adhésion de plusieurs associations/fédérations nationales qui fournissaient un gros revenu et des dépenses administratives élevées. La FCFDU est particulièrement concernée par le fait que GWI a indiqué lors de l'assemblée générale triennale de 2016 qu'une forte augmentation des droits d'adhésion était nécessaire pour assurer son fonctionnement. Le taux de 35 CHF par membre demandé par GWI assurerait seulement « *un service minimal; des revenus supplémentaires seraient requis; et une autre hausse des droits d'adhésion serait nécessaire dans trois ans* ». ¹²

L'impact de GWI sur la FCFDU :

GWI fait face à de nombreux défis financiers et, selon le rapport des vérificateurs de KPMG dans ses états financiers, GWI était au bord de la faillite en 2013¹³, puis en 2015¹⁴ et en 2016¹⁵.

Le 12 mai 2020

Le fardeau financier que représente le soutien de GWI menace maintenant la survie de la FCFDU. En octobre 2017, notre conseil national a sollicité des conseils juridiques de Karen Cooper de Drache Aptowitzer LLP. M^{me} Cooper a conseillé ce qui suit :

*« ...le conseil de la FCFDU a une obligation fiduciaire d'assurer la viabilité de la FCFDU » et « le conseil ... peut présenter des motions pour modifier les règlements et terminer son adhésion à GWI si elle croit que ceci est dans le meilleur intérêt de la FCFDU ».*¹⁶

Nous croyons que ce conseil juridique donné en 2017 était judicieux et nous nous demandons pourquoi il n'a pas été suivi. Notre priorité devrait être la survie de la FCFDU, non pas de GWI.

FCFDU-Guelph a déclaré que son problème avec l'adhésion à GWI n'était pas celui des droits à payer en soi. Son problème est plutôt que le club veut obtenir de l'information claire, honnête et transparente de son propre conseil national, ainsi qu'une interaction productive avec des partenaires fiables et honnêtes, afin que les 200 000 \$+ par an qui sont versés à GWI par la FCFDU puissent être mieux utilisés pour promouvoir l'égalité éducationnelle et sociale des femmes et des filles.

Lors de l'assemblée générale triennale de 2016, GWI a déclaré que l'organisme devra éventuellement charger jusqu'à 50 CHF par membre en droits d'adhésion annuels pour atteindre ses objectifs, mais qu'il pouvait fonctionner avec 35 CHF par membre. GWI a donc présenté une motion pour fixer les droits d'adhésion à 35 CHF (une augmentation de 19,5 CHF pour la FCFDU), en précisant qu'il s'agissait du montant minimal nécessaire pour survivre. Ceci a été modifié pour fixer l'augmentation à 10, 6 et 6 CHF répartis sur trois ans. La FCFDU a voté l'adoption de cette motion avec d'autres associations/fédérations nationales. Après que plusieurs associations/fédérations nationales aient porté une plainte au sujet de cette augmentation, un amendement d'urgence fut adopté par la suite par mode électronique en 2017. Cet amendement stipulait une augmentation de 7 CHF par an (6 CHF par an pour la FCFDU). Ceci se traduit par des droits d'adhésion actuels à GWI de 21,5 CHF par an pour la FCFDU.¹⁷ Cette motion de remplacement est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, mais nous pouvons nous attendre à recevoir de nouvelles demandes d'augmentation des droits d'adhésion lors d'une prochaine assemblée générale triennale. Selon la déclaration de GWI faite en 2016 que l'organisme pouvait offrir seulement un service minimal avec des droits de 35 CHF par membre, cette réduction des droits prévus, bien qu'une bonne nouvelle pour la FCFDU, affaiblira encore davantage GWI.

Les membres de la FCFDU votent contre l'augmentation des droits d'adhésion demandée par GWI depuis 2016. Donc l'augmentation actuelle reste sans provisions, bien qu'elle soit partiellement couverte par le protocole d'entente discuté un peu plus loin. La FCFDU paie déjà environ 175 000 \$ par année pour les droits de GWI provisionnés (15,5 CHF par membre), mais l'augmentation non provisionnée des droits de GWI (et autre appui fourni à GWI) ajoute 80 000 \$ de plus par année au montant de base en 2020-2021, pour un total de 255 088 \$.¹⁸ L'engagement de payer des droits considérables qui ne sont pas appuyés par les membres peut se révéler un gros problème pour la FCFDU.

Tenons aussi compte du conseil juridique de M^{me} Cooper, mentionné ci-haut, que l'amendement d'urgence inhabituel de 2017 concernant les droits de GWI enfreignait la constitution de GWI. Elle a également déclaré que « le conseil de la FCFDU n'est pas obligé de placer la santé financière globale de la FCFDU en danger pour répondre à une obligation de payer les droits d'adhésion accrus (de GWI) ».¹⁹

Le 12 mai 2020

Le protocole d'entente : Le manque de transparence se poursuit^{20, 21}

Sans provisions pour payer les droits accrus de GWI en vigueur depuis 2017, notre endettement envers GWI a augmenté. En 2019, notre conseil national a négocié un protocole d'entente pour pouvoir rembourser la somme due à GWI. La FCFDU a reçu un crédit de près de 50 % (~94 000 \$) pour l'augmentation de droits pendant trois ans en échange de services *en nature* à GWI. Ceci peut sembler une bonne solution pour la FCFDU, mais un paiement en argent additionnel de 100 735 \$²² est encore dû pour les trois ans, avec le versement final dû en juin 2020. Il est aussi très avantageux pour GWI de négocier cette entente puisque celle-ci lui procure une grosse somme d'argent de la FCFDU et l'accord perçu que la FCFDU continuera d'appuyer les activités de GWI avec des paiements annuels futurs – paiements qui devraient dépasser 250 000 \$ en 2020-2021 selon notre comité des finances.²³

Fait très important, le rapport sur le détournement des fonds et la réclamation auprès de la police d'assurance de GWI^{24, 25} n'a pas été révélé avant l'assemblée générale triennale de GWI de 2019²⁶ – après que la FCFDU ait signé le protocole d'entente. Notre vice-présidente (à cette date) des finances déclara alors que si cela avait été su, « *nous aurions tenu compte de cette information lors de notre prise de décisions* ». ²⁷ Le fait que nos négociations pour le protocole d'entente se soient déroulées sans que ces récents problèmes financiers de GWI aient été dévoilés nous semble un abus de confiance inacceptable.

De plus, malgré l'espoir éphémère que le protocole d'entente signé puisse fournir un soulagement financier, le comité des finances de la FCFDU a présenté d'autres mauvaises nouvelles aux participantes de l'AGA de 2019 en annonçant que l'avenir financier de la FCFDU posait de graves inquiétudes. Et récemment (février 2020)²⁸, un rapport du comité des finances a signalé que les réserves de la FCFDU, valant présentement environ 142 000 \$, pourraient descendre jusqu'à 45 000 \$ d'ici la fin de l'exercice 2021. Sommes-nous vraiment prêtes à ce que la FCFDU fasse faillite pour essayer de sauver GWI?

Conclusions :

FCFDU-Guelph et des clubs d'un peu partout au Canada n'appuient plus l'adhésion à GWI. La majorité des clubs de la FCFDU ont voté en 2016, 2017, 2018 et 2019 pour mettre fin ou modifier nos liens avec GWI.

Nous croyons que l'adhésion de la FCFDU à GWI :

- fournit un appui à un organisme qui utilise la majorité de ses revenus pour des dépenses de fonctionnement excessives, qui affiche constamment un déficit, qui ne démontre pas une transparence financière, qui utilise fréquemment ses fonds en réserve pour payer ses dépenses de fonctionnement, qui enfreint sa propre constitution et qui n'appuie pas adéquatement les programmes de défense des droits internationaux mandatés par les buts de la FCFDU;
- ne respecte pas la responsabilité fiduciaire démontrée par la FCFDU;
- ne tient pas compte du conseil juridique donné au conseil national de la FCFDU en 2017, qui indiquait que la FCFDU devrait mettre fin à son adhésion à GWI si elle menaçait la durabilité de la FCFDU;
- met en danger la viabilité financière de la FCFDU et met en question notre propre intégrité.

Le 12 mai 2020

Si nous ne trouvons pas une solution au problème de GWI, nous continuerons de perdre des membres à long terme et ne pourrions pas recruter de nouveaux membres. Les clubs locaux s'affaibliront et certains se retireront de la FCFDU. Ceci sapera les revenus futurs et la viabilité financière de la FCFDU.

Il est temps, en 2020, que la FCFDU supprime l'exigence constitutionnelle d'adhésion à GWI, tout en réaffirmant son engagement envers la défense internationale des droits. La FCFDU est capable de travailler seule ou avec d'autres partenaires financièrement responsables pour réaliser avec fierté ses buts de défense des droits. Il est temps que la FCFDU poursuive un avenir meilleur dans le cadre duquel elle utilisera ses fonds généreusement et de bon cœur pour améliorer le sort des femmes et des filles dans le monde entier.

¹ Business and Finance Booklet - CFUW AGM 2019, Winnipeg motion, p. 29
<http://www.fcfdu.org/Portals/0/cfuwpublicfiles/webfiles/whatwedo/agm/AGM2019/AGM%202019%20BUSINESS%20AND%20FINANCE%20BOOKLET.pdf?ver=2019-08-09-125826-023>

² GWI 2018 Annual Report: "GWI has 27 independent members" (includes WG-USA and GWI-Netherlands)

³ Dianne Dodd, Our 100 Years: The Canadian Federation of University Women, pgs 304-307 and 314-315. See also Edith Batho: A Lamp of Friendship, referenced by CFUW at
<https://www.cfuwvictoria.ca/wpcontent/uploads/2016/03/Response-to-questions-on-CFUW-and-GWI-1120062.pdf>

⁴ Countries that left GWI from 2013-2016 include Croatia, Finland, Germany, Italy, Netherlands, Sweden, as well as Albania, Armenia, Cameroon, Georgia, Guinea, Indonesia, Niger, Moldova, Romania, Samoa, Thailand, Tonga, Vanuatu. The U.S. left in 2004, (AAUW currently has 100,000 members) but has a small independent GWI club (WG-USA with 185 members) listed as a current member on GWI's website.

⁵ CFUW Conference Documents, MOU CFUW GWI signed July 17, 2019, p.3 of MOU states "CFUW's contribution was 51% of GWI revenue from NFAs in 2017"
<http://www.fcfdu.org/en-ca/whatwedo/annualgeneralmeetings/agm2019/agmandconferencedocuments.aspx>

⁶ Business and Finance Booklet -CFUW AGM 2019, Table of GWI Dues, p. 36. See endnote 1 for link.

⁷ Ibid, p.36

⁸ GWI Annual reports; 2013 – 2018 publicly available; 2008 to 2012 are password protected, members only. <https://graduatewomen.org/media-publications/annual-reports/>

⁹ Approximate exchange rate for Swiss Franc; April 2020 value: 1CHF = 1.45CAD ~ 1USD

¹⁰ GWI minutes for 2019 Triennial, Financial Management, see pgs. 12-13, President's remarks, Treasurer p.14-18;
https://graduatewomen.org/wp-content/uploads/2019/11/FINAL-DRAFT_Minutes-of-GWI-33rd-Triennial-GA-September-2019.pdf

¹¹ Correspondence to CFUW Guelph from CFUW President, Feb 9, 2020

Le 12 mai 2020

¹² Presentation by GWI president Catherine Bell, 2016 Triennial, reported in minutes, p.9
http://graduatewomen.org/wp-content/uploads/2016/10/2017-02-17-GWI-Cape-Town-GA-Minutes_FINAL.pdf

¹³ Correspondence from CFUW president to club presidents, Response to Questions, Feb 21, 2020.
https://mcusercontent.com/8efb82640cb8bc1fd889b4668/files/ae8ead33-d723-4dcc-9f25-70b3159c0ee4/QA_letter_re_GWI_Feb_21_2020_v3_for_links_002_09.pdf

¹⁴ GWI Annual report 2014-2015, Auditors notes, p.22, p. 26
<https://graduatewomen.org/wp-content/uploads/2014/01/GWI-2015AnnualReport-FINAL-web.pdf>

¹⁵ GWI Annual report 2016 (uploaded in 2018)
<https://graduatewomen.org/wp-content/uploads/2018/01/GWI-2016-Annual-Report-Final.pdf>

¹⁶ Correspondence to CFUW, by Karen Cooper, Drache Aptowitz LLP, November 6, 2017. [Additional letter to GWI, dated October 26, 2017, is not at this link, but a copy is in our possession]
<https://files.cfuwadmin.org/webfiles/governance/gwi/Letter%20from%20Lawyer%20%20to%20CFUW%20Members%20%202017%2011%2006-signed.pdf>

¹⁷ Correspondence from CFUW president to club presidents, Response to Questions, Feb 21, 2020. See endnote 13 for link. In summary: At their 2016 triennial, GWI requested an increase in dues of 20 CHF (from 15.5CHF to 35.5CHF per member) which was amended to a phased-in (but larger) increase of 10, 6, and 6 CHF over three years. The amendment passed. Subsequent complaints from some NFAs resulted in a 2017 emergency vote to reduce the dues increase to 7 CHF per year for the next three years; for CFUW, it became 6 CHF per year with annual dues now set at 21.5 CHF per capita.

¹⁸ Business and Finance Booklet - CFUW AGM 2019, Table of GWI dues, p. 36. See endnote 1 for link.

¹⁹ Correspondence to CFUW by Karen Cooper, Drache Aptowitz LLP, November 6, 2017. See endnote 16 for link.

²⁰ Financial calculations are approximate and are based on membership numbers and dues in CAD as taken from 2019 CFUW documents.

²¹ CFUW Conference Documents, MOU CFUW GWI July 16, 2019, at:
<http://www.fcfdu.org/en-ca/whatwedo/annualgeneralmeetings/agm2019/agmandconferencedocuments.aspx>

²² Correspondence from CFUW president to club presidents, Response to Questions, Feb 21, 2020.
https://mcusercontent.com/8efb82640cb8bc1fd889b4668/files/ae8ead33-d723-4dcc-9f25-70b3159c0ee4/QA_letter_re_GWI_Feb_21_2020_v3_for_links_002_09.pdf

²³ Business and Finance Booklet - CFUW AGM 2019, Table of GWI Dues, p. 36. See endnote 1 for link

²⁴ Correspondence from CFUW president to club presidents, Response to Questions, Feb 21, 2020. See endnote 22 for link

Le 12 mai 2020

²⁵ Correspondence to CFUW Guelph from CFUW president, Feb 9, 2020.

²⁶ Minutes of GWI 2019 triennial, p.13; See endnote 10 for link. Quoting Geeta Desai "...the previous board violated the GWI constitution, neglected fiduciary oversight, continued to spend down funds, ignored a spending floor established by the Finance committee, and ended each of three years with a six-figure deficit.... by the end, the previous board had spent 2 million CHF, lost 5,000-6,000 members, and GWI was insolvent. In view of this, it has been this board's decision to make a claim against the Directors/Officers Insurance Policy that covered the 2013-2016 Board"

²⁷ CFUW Conference Documents, D. Racanelli, Addition to VP Finance Report, p.16 of Booklet , at:
<http://www.fcfd.org/en-ca/whatwedo/annualgeneralmeetings/agm2019/agmandconferencedocuments.aspx>

²⁸ Presidents Message, circulated to CFUW clubs on Feb 24, 2020
<https://mailchi.mp/rogers/presidentsmessage-february-24-2020?e=6e6b0f9509>

Addenda
à l'amendement proposé par la FCFDU-Guelph, 2020

Résumé annuel des données financières de GWI, 2008 à 2018^{a, b}

Année	Revenus ^c (CHF)	Dépenses (CHF)	Différence (CHF)	Ratio programmes/ revenus	Actifs actuels ^d	Affectés (CHF)	Non affectés (CHF)
2008	428 319	624 011	(195 692)	4,2 % (20 237/428 319)	845 482	99 492	608 369
2009	416 982 ^e	458 340	(41 358)	4,1 % (20 621/416 982)	966 245	97 512	619 606
2010	419 413	503 779	(84 366)	6,2 % (26 119/419 413)	901 883	140 129	643 318
2011	377 765	438 005	(60 240)	4,6 % (17 416/377 765)	869 454 ^f	118 614	688 546
2012 ^g	356 821	313 970	42 851	4,9 % (17 591/356 821)	988 108 ^h	120 712	762 582
2013	395 808	553 682	(157 874)	25,5 % (97 100 ⁱ /395 808)	862 307	121 712	595 405
2014 ^j	449 132	656 898	(207 766)	24,0 % (108 025 ^k /449 132)	656 898	100 721	366 227
2015 ^l	515 643	685 970	(170 327 ^m)	24,6 % (126 866 ⁿ /515 643)	463 928	104 356	200 900
2016	368 204	689 868	(321 664)	55,0 % (203 024 ^o /368 204)	70 026	113 627	(97 627)
2017	290 490	256 621	33 869	10,8 % (31 258/290 490)	214 056	115 740	
2018	307 175	266 066	41 109	21,7 % (66 604 ^p /307 175)	323 783	124 062	

^a Toutes les sommes sont en francs suisses; 1 CHF ~ 1,45 \$ CA (valeur en avril 2020)

^b Données originales disponibles à <https://graduatewomen.org/media-publications/annual-reports/>

^c Comprend les droits et les dons

^d Total de l'encaisse et des placements à court terme (fonds affectés et non affectés)

^e Revenus de 2009 : Gain net sur les placements à court terme non inclus – actifs encaissés pour le déficit de 2008

^f 2011 Les actifs courants comprennent un 1^{er} versement de 41 360 CHF du legs de Frederika Quak

^g 2012 Nouveau poste : Frais de planification stratégique et frais d'ED Recruitment

^h 2012 Les actifs courants comprennent le 2^e versement de 77 619 CHF du legs de Frederika Quak

ⁱ 2013 Istanbul Triennial

^j 2014 **Première mise en garde de KPMG concernant la survivabilité**

^k 2014 36 649 CHF du « budget du programme » utilisés pour le perfectionnement des membres

^l 2015 **Deuxième mise en garde plus urgente de KPMG**

^m 2015 Don de 196 091 CHF (la réduction du déficit de -366 418 à -170 327 CHF est présentement reflétée)

ⁿ 2015 45 515 CHF du « budget du programme » utilisés pour le perfectionnement des membres

^o 2016 Nouveaux postes : 99 840 CHF pour des conférences; 63 112 CHF pour des projets

^p 2018 Nouveau poste : 20 000 CHF pour des conférences